**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =

Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della

Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 84 (1901)

Nachruf: Jeanneret, Louis

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

3.

## Dr. Louis Jeanneret.

1834-1900.

Le Dr. Louis Jeanneret est né à la Chaux-de-Fonds le 19 juillet 1834. Son père était pasteur et fut pendant de longues années dans cette ville à la tête de l'instruction publique qu'il dirigeait avec autant d'énergie que de dévouement et de compétence. Louis Jeanneret suivit d'abord les écoles de sa ville natale, puis fit ses humanités à Neuchâtel, de là il se rendit à Berlin, entra à l'Institut médical militaire «la Pépinière» où il fit ses études de médecine. Le 18 avril 1858 il y obtenait le grade de docteur sur la présentation d'une thèse intitulée: «De effectu digitalis purpurae». Après avoir terminé ses études en visitant les Facultés de Vienne, de Prague et de Paris, il revenait au commencement de l'année 1861 à la Chaux-de-Fonds où il ne tarda pas à se faire apprécier comme praticien par son talent et son dévouement; il acquit rapidement une clientèle considérable formée de tous les éléments de la population. Affable avec chacun, un aimable sourire aux lèvres, écoutant avec patience et intérêt le récit des maux qu'il était appelé à combattre; excessivement modéré dans ses notes d'honoraires, c'était jusqu'aux heures les plus avancées de la nuit qu'il allait ainsi de maison en maison, irrégulier dans les heures de ses repas et ne prenant de repos qu'en s'arrêtant chez ses patients pour causer des questions à l'ordre du jour. Son esprit très actif savait s'exercer aussi dans d'autres domaines. Il s'occupait des affaires publiques de son pays; bien que n'ayant fait à regret qu'une modeste carrière militaire — il avait été médecin de brigade pendant l'occupation des frontières en 1871 — victime peut-être de ses opinions politiques qui ne le recommandaient pas en haut lieu, le Dr. Jeanneret n'en gardait pas rancune et se préoccupait de tout ce qui concernait notre armée. En collaboration avec un ami, il a publié dans une revue spéciale tout un plan de réorganisation de nos institutions militaires. — Tous les domaines de la vie locale l'intéressaient: médecin des sociétés de Gymnastique, il assistait assiduement à leurs exercices publics; il constatait avec plaisir dans nos expositions les progrès de nos peintres qu'il encourageait volontiers.

Cette carrière si bien remplie pendant 23 ans finit par altérer sa santé. Surmené, fatigué, Louis Jeanneret a dû, il y a une 12° d'années, renoncer à la pratique de la médecine, abandonner ses chers malades, ses nombreux amis et chercher dans le repos le rétablissement d'une santé délabrée par le surmenage auquel le condamnait l'exercice de sa profession.

Ce n'est qu'incomplètement que son espoir d'une vie tranquille et exempte de souffrances s'est réalisé. Il s'était établi à Genève avec sa famille à laquelle il put consacrer plus de temps qu'auparavant. Mais un repos absolu ne pouvait convenir à son activité intellectuelle; il assistait parfois aux séances de la société médicale et visitait les cliniques chirurgicales de ses confrères ainsi que les laboratoires de l'Université. Fréquemment il allait s'asseoir au milieu des étudiants de la faculté de médecine pour entendre tel professeur en renom, s'enquérir peut-être de nouvelles méthodes, de découvertes récentes. — Il s'occupait spécialement de physique et entreprit même quelques recherches dans cette science; c'est ainsi qu'il fit en août 1899 à la réunion de la société des sciences naturelles à Neuchâtel une communication sur «la loi de Ohm  $E = I \times R$  dans le courant voltaïque» qui a paru dans les Archives des sciences physiques et naturelles.

Et puis la colonie neuchâteloise, nombreuse à Genève, venait parfois faire appel à la longue expérience du médecin aimé et il se laissait aller à reprendre exceptionnellement en faveur de ses compatriotes la pratique médicale.

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de sa vie, suivant encore avec un grand intérêt la politique générale et tout spécialement celle de la Suisse. A Genève, on aurait aimé à diverses reprises le faire siéger au Grand Conseil, mais il refusa chaque fois.

Du reste l'état précaire de sa santé s'était aggravé, il fut question pour lui d'un séjour dans le Midi, mais se sentant trop sérieusement atteint il y renonça. Louis Jeanneret est décédé le 24 janvier 1900 au milieu des siens, laissant le souvenir d'un praticien très estimé et d'un homme de bien.

(Mitteilungen der Familie.)